

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le onze du mois de juin 2026, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Monsieur Julien DI BENEDETTO

Année 2026
Séance du 17 juin 2026

N°26

Objet : Fonctionnement 2026
France Services Val de Durance
: demande de subventions
auprès de l'État
et du Conseil départemental

Est nommé secrétaire de séance : Joël MERCADIER

Étaient présents :

ACCIAÏ Bruno, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BATAIL Frédéric, BERNARDINI Patrick, BERTRAND Philippe, BLASZCZYK Michel, BOGHOSSIAN Alex, BOUSSARIE Amaud, BONDIL Marc, BOUYALA François, BOYER Christian, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, COURONNEL Emmanuel, COUVÉ Henri, DAYAN Jacques, DELCROIX Xavier, DESJARDINS Lila, DI BENEDETTO Julien, DOMPNIER Valérie, ESCLAPEZ Nathalie, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FOURNIER Isabelle, GARCIN Sylvie, GASSEND-NOIR Anne, GONCALVES Gilles, GRAC Christophe, GRANIER Gérald, GRAVIERE Remy, HOUNKPE Akouavi, ISOARDI Delphine, LAURENT Cathie, LEHOUX Philippe, LOMBARD Bruno, MAGAUD Marie-José, MARGAILLAN André, MENC Ghislaine, MERCADIER Joël, MOLINARI Frédéric, PAU Serge, PAUL Delphine (exceptés pour les rapports n°21 et 22), PIGANEAU Dominique, PILLON Sylvie, RABELLINO Chrystel, RICHAUD Alban, ROVERE Pascal, SANCHEZ Alexandra, SARRACANIE Patricia, SERENO Myriam, THEZAN Gilles, TOUSSAINT Carole (jusqu'au rapport n° 11), TROUDE Joëlle, TSALAMLAL Nadia, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Dany

Étaient suppléés :

ESMIOL Sildric est suppléé par TRUC Guillaume
ISOARD Christian est suppléé par BOUREL Jean-Luc
SEVENIER Jean est suppléé par RUGGERI Laetitia
CARTIAUX Jacques est suppléé par BOULIOU Claude

Étaient représentés :

AUDIFFRED Alexis a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAÏ Bruno
BERTORELLO Gilles a donné pouvoir à COCHET Brigitte
DECROIX Hugo a donné pouvoir à DI BENEDETTO Julien
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles
GIACOMINO Romaric a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
LAMBLIN Sébastien a donné pouvoir à DAYAN Jacques
MAHLER Marie a donné pouvoir à COURONNEL Emmanuel
PAIRE Marie-Claude a donné pouvoir à TSALAMLAL Nadia
PUECH Frédéric a donné pouvoir à VIVOS Patrick
RICHER Jacques a donné pouvoir à BONDIL Marc
RINALDI Marie-Pierre a donné pouvoir à SERENO Myriam
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir du rapport n° 12)
VILLARD René a donné pouvoir à BAILLE Denis

Étaient excusés :

BOURJAC Bruno, FLORES Sylvain, MATHIEU Pierre, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric.

Le quorum est atteint

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-26_17062026

Monsieur ACCIAÏ Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Depuis 2017, Provence Alpes Agglomération exerce la compétence facultative de gestion des « France services » dans une volonté de maintenir sur le territoire communautaire un espace de proximité en matière d'accès aux services publics, de conseil et d'accompagnement des citoyens.

France services Val de Durance est un guichet d'accueil polyvalent chargé de recevoir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec différents opérateurs nationaux : le Ministère de l'Intérieur (France Titres), le Ministère de la Justice (point-justice), les Finances Publiques, France Travail, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance Maladie (CPAM), l'Assurance Retraite (CARSAT), la Poste, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), France Rénov', le Chèque Energie et l'URSSAF. L'objectif est d'offrir le meilleur soutien possible aux personnes qui rencontrent des difficultés à accomplir seules leurs démarches administratives numériques. Des permanences physiques sont aussi assurées régulièrement par différents organismes partenaires : Cap Emploi, le Centre local d'information et de coordination (CLIC), l'Agence locale de la transition énergétique (ALTE), etc.

En 2025, France services Val de Durance a répondu à 6 224 demandes (contre 4 711 en 2024), soit une moyenne de 27 accompagnements par jour constituant un niveau de performance particulièrement élevé au regard de la moyenne nationale, qui s'établit à 12 accompagnements quotidiens.

En 2026, diverses actions complémentaires aux missions de base du service sont prévues afin de :

Promouvoir et valoriser les missions France services

- solliciter à nouveau les relais locaux (mairies, CCAS, associations, commerçants...) et le service de communication de Provence Alpes Agglomération afin de promouvoir l'espace France services et les services proposés,
- poursuivre la diffusion d'informations via des outils numériques comme le compte Facebook de France services Val de Durance,
- concevoir et diffuser une fiche mensuelle récapitulant toutes les dates des permanences,
- organiser et présenter l'activité de la structure dans le cadre du COPIL annuel en présence des élus et des partenaires.

Conforter la prise en charge personnalisée

- veiller toujours à offrir un accueil et un accompagnement personnalisés avec des agents formés régulièrement aux évolutions des organismes partenaires afin d'aider les usagers à réaliser leurs démarches,
- continuer à proposer des ateliers numériques et accompagner les personnes en difficulté avec l'utilisation des services en ligne,
- analyser les données et les retours d'expérience déposés via la borne de satisfaction pour comprendre les besoins et améliorer constamment la prise en charge.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-26_17062026

Développer des permanences exceptionnelles

- accueillir, pour la deuxième année, un événement CARSAT en présence de deux experts afin d'informer et de préparer au départ à la retraite,
- organiser en partenariat avec le GRETA-CFA, une journée « job dating », à la salle des fêtes de Château-Arnoux-Saint-Auban, avec un stand France services Val de Durance délocalisé.

Proposer des événements et animations

- accueillir les stands d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer « Mars Bleu » et « Octobre Rose »,
- organiser à nouveau des journées de découverte « France services » pour les usagers potentiels, avec la possibilité de proposer des ateliers, des rencontres avec des partenaires nationaux et locaux,
- proposer des ateliers sur des sujets spécifiques (retraite, santé, emploi, etc.) pour attirer une audience ciblée et répondre à des besoins précis.

Le dispositif France services est adapté au milieu rural. Il répond aux caractéristiques spécifiques du territoire : éloignement géographique des institutions, offre limitée de moyens de transport en commun, saisonnalité de certains emplois, pluriactivité importante, faible densité de population, isolement des publics fragiles.

Pour le fonctionnement des France services, Provence Alpes Agglomération est éligible aux soutiens financiers de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence (au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et du Fonds National France Services) et du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence (au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026).

Le coût total de fonctionnement France services Val de Durance pour 2026 est évalué à 122 257,86 € T.T.C.

Provence Alpes Agglomération peut solliciter :

- l'État au titre du FNFS à hauteur de 22 500 €, du FNADT à hauteur de 25 000 € et bénéficier d'un bonus de 10 000 € car située en zone France Ruralités Revitalisation ;
- le Conseil départemental à hauteur de 6 000 € au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale.

Budget et plan de financement 2026 prévisionnels synthétiques (cf. budget détaillé en annexe) :

DÉPENSES TTC		RECETTES TTC		
Fonctionnement	31 157,86 €	Subvention État / FNADT	25 000,00 €	20,45 %
Achats	500,00 €	Bonus État FRR / FNADT	10 000,00 €	8,18 %

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200 067437-2026 0617-26_17 062026

Charges de personnel	90 000,00 €	Subvention État / FNFS	22 500,00 €	18,40 %
Autres charges de personnel	600,00 €	Subvention CD04 / Contrat de solidarité	6 000,00 €	4,91 %
		Autofinancement PAA (dont régie : 500 €)	58 757,86 €	48,06 %
TOTAL TTC	122 257,86 €	TOTAL TTC	122 257,86 €	100 %

Il est proposé :

- D'approuver les dépenses de fonctionnement de France services Val de Durance pour l'année 2026 pour un montant de 122 257,86 € T.T.C.

- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses T.T.C.	122 257,86 €
Recettes T.T.C.	122 257,86 €
Dont :	
- Subvention État - FNADT (20,45 %)	25 000,00 €
- Bonus État FRR - FNADT (8,18 %)	10 000,00 €
- Subvention État - FNFS (18,40 %)	22 500,00 €
- Subvention CD04 - Contrat de solidarité (4,91 %)	6 000,00 €
- Autofinancement PAA (48,06 %)	58 757,86 €

- D'autoriser le Président ou son représentant à déposer ces demandes de subventions et à engager toutes les démarches afférentes.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Julien DI BENEDETTO

PUBLIE LE : 25 JUIN 2026



Le secrétaire de séance,



Joël MERCADIER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa transmission au contrôle de légalité. Le tribunal administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, ou par voie postale

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-26_17062026